



Me BERNASCONI, Avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY
FOREST de BOYSSON
à BOURG EN BRESSE, 9 Avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UNE MAISON D'HABITATION SISE A CULOZ (01350) 185 rue des Ecoles

Une maison d'habitation, cadastrée :
Section AR Numéro 231 Lieudit "17 rue des Ecoles" pour 03a 00ca
Section AR Numéro 232 Lieudit "Taccons d'en Haut" pour 03a 17ca
Et tous droits indivis dans deux contenances de 21ca, à prendre dans
la parcelle cadastrée : Section AR Numéro 230 "Taccons d'en Haut" d'une
contenance totale de 84ca, considérée comme Bien Non Délimité par le
service du cadastre.

Maison mitoyenne au niveau de sa façade Sud. Surface habitable : 76,19 m²
Au rez-de-chaussée : entrée et garage. A l'étage : séjour, cuisine, 2
chambres, toilettes et salle de bains

Combles non aménagés. Travaux à prévoir
Chauffage fioul et poêle à bois.

Les lieux sont occupés par les propriétaires.

SUR LA MISE à PRIX DE : 80.000 €
outre charges
en cas de carence d'enchères, la mise à prix pourra être
diminuée par tranches de 20.000 €

ADJUDICATION le MARDI 15 DECEMBRE 2020 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du
Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été
déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY
FOREST de BOYSSON. On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat
du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à
l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du
montant de la mise à prix – minimum de 3.000 €.

Pour extrait,
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET
MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA xxxxx 29/10/20